



Coup de fil de l'avocat adverse

Par **banzai77**, le **10/01/2015 à 11:18**

bonjour à tous, je viens de recevoir un coup de telephone de l'avocat de mon ex m'invitant à ne pas me presenter a la convocation du jaf etant donne qu'il souhaite demander un report de l'audience. Est ce que c'est normal ? que dois je répondre ? merci à vous

Par **cocotte1003**, le **10/01/2015 à 12:41**

Bonjour, l'avocat adverse n'a pas à se mêler de ce que vous faites. C'est au juge de reporter l'audience, l'avocat n'en fait que la demande. Je vous conseille de vous rendre à l'audience, cordialement

Par **banzai77**, le **10/01/2015 à 13:32**

Merci cocotte pour ta réponse. Le fait de communiquer les pièces 5 jours avant l'audience est-il un motif juste de renvoi ? Est-ce que je peux m'opposer au renvoi et comment ? Merci encore